



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention

2024
IPPC
REGIONAL
WORKSHOP

Informations sur le groupe de réflexion de la CMP sur l'approvisionnement sûr en produits alimentaires et autres aides humanitaires

4.8 – Ateliers régionaux 2024 de la CIPV



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention

2024
IPPC
REGIONAL
WORKSHOP

Contexte

Lors d'une **situation d'urgence**, par exemple en cas de **catastrophe naturelle**, les conditions aux frontières peuvent être très anormales et les parties contractantes et leurs organisations nationales de protection des végétaux (ONPV) sont généralement confrontées à des difficultés pour **gérer efficacement le risque phytosanitaire**

Réduction ou absence de (par exemple):

- inspection et diagnostic : manque de personnel dû à l'impossibilité de se déplacer ou détourné vers les urgences
- équipements et infrastructures inaccessibles : par ex. eau, électricité, routes et ports





Contexte (suite)

Lors d'une **situation d'urgence**, le pays touché (bénéficiaire) reçoit généralement **l'aide humanitaire** d'autres pays (donateurs)



Rappeler que, dans les situations de crise d'urgence, **les pays touchés peuvent être temporairement limités** dans leur capacité à assumer leurs responsabilités phytosanitaires.

Il a été reconnu que la **fourniture de matériel d'aide** pourrait amener des nuisibles pouvant avoir **des impacts à moyen et long terme** sur l'économie, l'environnement et les communautés..





Que fait la CIPV?

La CIPV reconnaît la nécessité d'une coopération internationale pour prévenir la propagation mondiale des organismes nuisibles aux végétaux, comme le souligne l'article IV du texte de la Convention.

La CIPV a adopté une recommandation de la CMP sur la «Fourniture sûre de denrées alimentaires et autres aides humanitaires pour prévenir l'introduction de nuisibles des plantes lors d'une situation d'urgence (R-09)» : il applique le principe de préparation et d'intervention phytosanitaires à la fourniture d'une aide d'urgence en cas de catastrophe et encourage les pays bénéficiaires et exportateurs à élaborer des plans d'intervention adéquats et à utiliser les orientations disponibles dans les normes adoptées.





Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention

2024
IPPC
REGIONAL
WORKSHOP

Que fait la CIPV?

Toutefois, la communauté de la CIPV reconnaît qu'il faut faire davantage.

Compte tenu :

- de l'augmentation prévue de la fréquence des catastrophes naturelles
- catastrophes potentielles d'origine humaine, et
- l'incidence historique des introductions de nuisibles par le biais de l'aide humanitaire





Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention

2024
IPPC
REGIONAL
WORKSHOP

Que fait la CIPV?

La **CMP-16 (2022)** a créé un groupe de réflexion sur cette question pour :

- soutenir les objectifs du cadre stratégique 2030 de la CIPV ;
- améliorer la sécurité alimentaire mondiale et ;
- protéger l'environnement des impacts des nuisibles des plantes et, le cas échéant, des nuisibles environnementaux.



→ Il émane de la demande des pays **d'essayer de combler les lacunes des processus phytosanitaires**, avec l'intention de **développer potentiellement une norme internationale** sur ce sujet.



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention

2024
IPPC
REGIONAL
WORKSHOP

Groupe de reflexion du CPM sur « l'aide sûre »

“Sauver des vies est de la plus haute importance, sachant qu'il y a d'autres considérations à prendre en compte concernant les dispositions relatives au mouvement sûr de l'aide..”



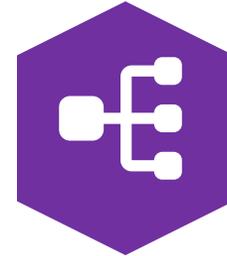
CPM focus group on “safe aid” at their face-to-face meeting in Nadi, Fiji 2023



Les axes clés du Groupe de réflexion « Aide sûre »



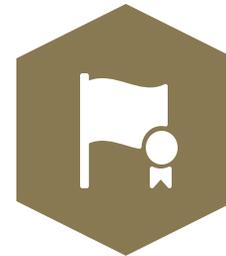
Lacunes dans la série
actuelle de NIMP



Élaborer un plan d'action en
collaboration avec WOA, CODEX et
PAM



Complexité du sujet : il est
nécessaire de disposer d'une
suite de matériels et d'outils



Élaborer du matériel de
communication et de
plaidoyer



Engagement des agences
donatrices (par exemple le PAM,
la FAO) et des partenaires



Élaboration d'un projet révisé de
spécification pour une NIMP
(actuellement en période de
consultation)



Groupe de réflexion “Aid sûre” – suite à la CMP 18



Photo credit: Pacific Community (SPC)

Groupe de réflexion sur « l'aide sûre » lors de sa réunion en présentiel à Nadi, Fidji, 2023,



- La CMP-18 (2024) a prolongé le mandat du groupe de réflexion jusqu'à la CMP-20 (2026).
- Des tâches supplémentaires ont été incluses dans les termes de référence du groupe.
- Contributions financières reçues de l'Australie.
- Le Secrétariat de la CIPV a lancé un appel à des experts supplémentaires (mai-juin).
- Prochaine réunion provisoire : 7-11 octobre 2024.



La suite ? - Restez à l'écoute!

- 1 | Révision du projet de spécification pour une NIMP et discussions sur la création d'une norme CIPV (à la CMP-19, 2025).
- 2 | Webinaire sur « Approvisionnement sûr en nourriture et autre aide humanitaire » (à déterminer).
- 3 | Élaboration de matériel de communication et de plaidoyer.
- 4 | Élaboration d'un plan d'action en collaboration avec WOA, CODEX, PAM et FAO.
- 5 | Réfléchissez davantage à la nécessité d'autres supports et matériels de mise en œuvre sur ce sujet..
- 6 | **Question:** Quel est le rôle potentiel de votre ORPV, des ORPV et de la CIPV en général, dans le soutien aux travaux du groupe de réflexion sur ce sujet ??
- 7 | **Question:** Quel est le rôle potentiel de votre ONPV et comment voyez-vous ce sujet dans la communauté de la CIPV?



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



International
Plant Protection
Convention

2024 IPPC REGIONAL WORKSHOP

Merci

IPPC Secretariat

Food and Agriculture Organization
of the United Nations (FAO)

ippc@fao.org | www.ippc.int